

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Plus d'infos : Julien 06 80 44 67 05 ou www.dmal.fr

Nom / Prénom	
Date de Naissance :	
Adresse / Ville :	
Tél :	
Email :(en majuscule)	

Ados & Adultes

Niveau 2 LUNDI		Niveau 1 MERCREDI	
SALSA BACHATA	20h15 21h00 <input type="checkbox"/>	SALSA BACHATA	20h00 20h45 <input type="checkbox"/>
DANSES DE SALON	21h00 21h45 <input type="checkbox"/>	DANSES DE SALON	20h45 21h30 <input type="checkbox"/>
ROCK N ROLL	21h45 22h30 <input type="checkbox"/>	ROCK N ROLL	21h30 22h15 <input type="checkbox"/>

Enfants

De 7 à 14 ans Danse de Salon, Rock et latino	18h30 19h15 <input type="checkbox"/>
--------------------------------------------------------	--------------------------------------

Tarif Pré-Inscription individuelle

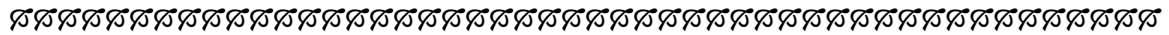
1 cours	200 €	<i>3 fois 66.6 €</i>
2 cours	320 €	<i>3 fois 106.66 €</i>
3 cours	410 €	<i>3 fois 136.66 €</i>
FULL PASS Accès à tous les Cours	490 €	<i>3 fois 163.33 €</i>

Chèques à l'ordre de «Dance Music Cie »

Adhésion OMCL incluse

* Encaissement le :	juillet	octobre	janvier	Banque
N° des chèques :	
Montant :

- A fournir :**
- : 1 enveloppe timbrée
 - : 1 photo d'identité
 - : Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse de couple OU décharge signée



REGLEMENT INTERIEUR

Les personnes ayant réglé leur cotisation annuelle sont adhérentes de l'association. L'adhésion est valable à compter du jour de l'inscription, elle comprend une assurance responsabilité civile. L'assurance individuelle accident n'est pas incluse (Généralement comprise dans votre contrat multirisque habitation !)

La cotisation est exigible en totalité dès l'adhésion. Une facilité de paiement en 3 fois peut être toutefois accordée aux adhérents avec encaissement en juillet, octobre, et janvier de l'année en cours. Elle ne peut faire l'objet d'un remboursement, d'une négociation ou d'une cession. Il y aura un report des cotisations sur l'année suivante dans les cas ci-après : grossesse, maladie et accident > à 3 mois, certificat médical à l'appui. En cas de déménagement en cours d'année, le remboursement, au prorata, aura lieu sur présentation d'un justificatif. Tout trimestre commencé est dû.

En cas d'annulation définitive des cours, faute d'inscrits, ceux ci seront remboursés au prorata des cours effectués.

Les cours sont collectifs et réservés aux danseurs et danseuses à jour de leur cotisation. La saison comprend en moyenne 30 à 32 cours. La saison commence le 9 septembre de l'année en cours et se termine vers le 30 juin de l'année suivante. Il n'y a pas de cours les jours fériés ni pendant les vacances scolaires. La durée de chaque cours est de 45 minutes.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans la salle de cours. Il est formellement interdit de fumer dans la salle de cours.

- **Le changement de chaussures**, adaptées à la salle, est obligatoire
- **Le changement de partenaire** est de règle
- **Les vidéos ne sont pas autorisées durant les cours**, sauf accord ponctuel du professeur
- **En cas de longue absence ou d'inscription en cours d'année**, le professeur se réserve le droit de vous demander de **prendre des cours particuliers** pour une **remise à niveau**, afin de ne pas pénaliser le reste du groupe.

J'autorise Dance Music Cie, le site Internet www.dmal.fr et la page Facebook « Dance Music Cie », à publier ma (ou mes) photographies sur son site Internet ou sur une plaquette.

L'adhérent(e) s'engage à respecter intégralement les conditions du présent règlement intérieur.

A :, le

Signature de l'adhérent(e)

La Présidente

Comment nous avez vous connu ?

1. Bulletin municipal
2. Forum Association
3. Boîtes aux lettres
4. Internet
5. Bouche à oreille
6. Autres : préciser.....